



Déclaration liminaire au CTPD du 27 avril 2010

Monsieur le Président,

Les réformes qui touchent actuellement l'ensemble des services publics sont le résultat d'une pensée dogmatique qui veut nous faire croire que les déficits publics seront jugulés par le simple fait de supprimer des emplois de fonctionnaires ou encore par la « modernisation » des administrations. Le non- remplacement d'un fonctionnaire sur deux va générer une économie toute relative au regard du déficit actuel du budget qui s'élève à 140 milliards d'euros.

La politique menée par le gouvernement est en totale contradiction avec les principes de justice fiscale et de justice sociale, qu'il s'agisse du bouclier fiscal, de la taxation des indemnités journalières suite à accident du travail, des nouveaux dé-remboursements dans l'assurance maladie, de la suppression de la taxe professionnelle etc, etc.

A la DGFIP, la CGT réitère sa totale opposition aux réformes de structures liées à la fusion DGI/CP, à la contribution « exemplaire » du ministère des Finances au plan de suppressions d'emplois dans la fonction publique et à la casse des services publics.

Massivement en grève le 23 mars dernier, les agents ont manifesté leur colère et leur mécontentement contre les suppressions d'emplois et la dégradation de leurs conditions de travail. Avec 40% de grévistes, la DGFIP a été, une fois de plus, un des secteurs professionnels les plus mobilisés.

Le ras le bol est général et le malaise est profond.

La question primordiale, aujourd'hui, est de savoir si l'on veut maintenir un service public de qualité. Pour que le service public fonctionne, il faut lui accorder les moyens humains et budgétaires nécessaires pour le bon accomplissement des missions.

L'examen des rapports annuels d'activité de la Direction des Services Fiscaux et de la Trésorerie Générale, à l'ordre du jour de ce CTPD, nous expose malheureusement le contraire: les missions sont exercées avec toujours moins de moyens.

Les documents de travail concernant les emplois ont beau être déclinés en diagrammes, en tableaux ou autres, il est impossible de cacher les trop nombreuses suppressions d'emplois depuis 2004 jusqu'à 2009 dans les deux administrations.

Le gouvernement a profité des nombreux départs à la retraite de la génération du baby boom pour supprimer massivement des emplois. Le nombre de départs à la retraite va commencer à baisser, comment allez vous localiser les prochaines suppressions d'emplois? En utilisant la loi sur la mobilité?

Pensez vous que les gains de productivité générés par le déploiement des applications informatiques, Helios, Chorus dans la filière gestion publique ou Gespro dans la filière fiscale vont être suffisants pour que les agents puissent exercer correctement leurs missions?

Sachez que les agents pensent le contraire et que les gains de productivité ne sont pas toujours « concrets » dans les services, la mise en place de ces nouvelles applications génère souvent, au contraire, beaucoup de travail supplémentaire.

Citée à plusieurs reprises dans les rapports d'activité, vous misez énormément sur la dématérialisation des déclarations et des moyens de paiement. Pour la télé-déclaration, par exemple, les seuils d'adhésion sont abaissés régulièrement mais il semblerait que les moyens informatiques, mis en place par Copernic à travers le portail métier, ne soient pas à la hauteur et les agents ont beaucoup de difficultés à répondre aux difficultés informatiques des contribuables.

Il faut que l'administration cesse de se retrancher derrière les trois lettres O.R.E. ou T.S.M. pour justifier tous les déficits de personnels dans les services.

Sur tous les sujets portés par les agents et l'intersyndicale DGFIP dans sa plate forme revendicative unitaire: conditions de vie au travail, exercice des missions, statut et règles de gestion, emploi, pensions..., le Ministre et le Directeur Général doivent d'urgence ouvrir des négociations et apporter des réponses concrètes et positives aux légitimes revendications des personnels.

Pour se faire entendre à nouveau, les agents de la DGFIP du Morbihan seront présents dans les rassemblements et les manifestations du 1er mai prochain .